

17^{ème} TOUR PEDESTRE de la CEINTURE VERTE d'AVIGNON

DIMANCHE 14 JUIN 2009

Bulletin d'inscription à renvoyer avec le règlement par chèque à l'Association de Sauvegarde de la Ceinture Verte d'Avignon
Chemin Saint-Pierre de Fraisse - 84140 MONTFAVET - Tél. 04 90 88 30 31 - Fax 04 90 89 13 87
E-mail : tourpedestre.ceintureverte@gmail.com

Frais d'engagement : A partir de 16 ans = 6 € - Enfants = 2 € (+ 2 €, si inscription le jour de la course)

Nom :	Prénom :	DOSSARD
Sexe : H <input type="checkbox"/> F <input type="checkbox"/>	Année de Naissance : ____ / ____ / ____	
Adresse :		
Code postal : Ville :		
Parcours choisi : 2 kms <input type="checkbox"/> Départ 9 h. 10 kms <input type="checkbox"/> Départ 10 h.		
Licencié(e) : OUI <input type="checkbox"/> N° licence Club		
NON <input type="checkbox"/> Certificat médical : Date Médecin		

Assurances Responsabilité Civile : les organisateurs sont couverts par une police souscrite auprès de M.M.A.

Aptitude Médical :

La participation à l'épreuve nécessite la justification de l'aptitude médicale : la remise du dossard est soumise à la présentation d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique de la course à pieds en compétition, datant de moins d'un an, ou d'une copie de la licence sportive.

Individuelle accidents :

Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liées à leur licence; il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement. L'organisation décline toute responsabilité envers les personnes faisant une fausse déclaration en s'inscrivant.

Je soussigné(e) Monsieur (Madame)..... autorise mon fils (ma fille)..... à participer au 17^{ème} Tour Pédestre de la Ceinture Verte d'Avignon et dégage les organisateurs de toute responsabilité en cas d'accident physiologique immédiat ou futur.

Signature :

INSCRIPTIONS LIMITÉES A 400 PARTICIPANTS

RÈGLEMENT du 17^{ème} TOUR PÉDESTRE de la CEINTURE VERTE d' AVIGNON DIMANCHE 14 JUIN 2009

1/ ORGANISATION :

Association de Sauvegarde de la Ceinture Verte d'Avignon (ASCVA). Chemin Saint-Pierre de Fraisse - 84140 MONTFAVET
Tél. 04 90 88 30 31 - Fax 04 90 89 13 87

2/ DISTANCES et HORAIRES des COURSES :

1° parcours = 2 km départ à 9h - Poussins, Benjamins, Minimes.
2° parcours = 10 km départ à 10h - Cadets à Vétérans.

3/ PARCOURS :

Circuits en boucles sur chemins de terre et routes

4/ DÉPART et ARRIVÉE :

Au lieu dit "La Cairanne" - Chemin de Sourdain à Montfavet.

5/ CATÉGORIE et CLASSEMENTS :

Selon classes officielles FFA pour enfants et adultes.

NOTA :

Les réservations par téléphone ou par télécopie ne seront validées en inscriptions que dans la mesure où le paiement parviendra à l'organisateur avant le jour de la course.

Une partie de la recette des inscriptions sera reversée à l'Institut Paoli-Calmettes pour le soutien du projet «u2T» (Unité de Transplantation et Thérapie cellulaire) dans le cadre de la lutte contre le cancer.

6/ INSCRIPTIONS :

* Par courrier : renvoyer le bulletin d'inscription et un chèque de 6 € (à partir de Cadets) et/ou 2 € (enfants) libellé à l'ordre de ASCVA à l'adresse suivante : Association Ceinture Verte - Chemin St-Pierre de Fraisse - 84140 Montfavet.

* Sur place : la veille (le samedi) de 14 h. 30 à 18 h. le matin de la course à partir de 8 h. (2 € de plus pour chaque catégorie)

7/ TEMPS LIMITE :

1 h. 30 : passé ce délai, les concurrents restant en course seront invités à s'arrêter ou ils ne bénéficieront plus des structures d'organisation de l'épreuve.

8/ ÉPONGEMENT :

Un (1) épongement et un (1) ravitaillement pour le 10 km.

9/ SÉCURITÉ :

Le service médical sera assuré par un médecin assisté par des Secoursistes. Lors de la remise des dossards, il sera demandé la présentation d'un certificat médical de non contre-indications pour la course à pieds, datant de moins d'un an, pour les non licenciés ou d'une copie de la licence pour les autres.

10/ RÉCOMPENSES :

Les 3 premiers coureurs de chaque catégorie seront récompensés. Les vainqueurs "Homme" et "Femme" toute catégorie se verront remettre l'équivalent de leur poids en produits du terroir. Un tee-shirt sera offert aux 150 premiers de la course des 10 km.